



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Le nucléaire, l'oublié de la transition énergétique

Question écrite n° 2256

Texte de la question

Mme Christine Engrand attire l'attention de Mme la ministre de la transition énergétique sur la réduction de la TVA à 5,5 % pour les travaux entrepris afin de poser, installer, adapter ou entretenir des matériaux, des équipements, ou des systèmes recourant à de l'énergie produite par des sources d'énergies renouvelables. Cette proposition du PLF est trop peu ambitieuse : elle écarte d'office de la réduction de la TVA les installations recourant à de l'énergie produite par des sources d'énergie n'étant pas renouvelables mais n'étant pas pour autant polluantes ; c'est notamment le cas de l'énergie nucléaire. Dans le cadre de la transition énergétique, le critère du renouvellement de la ressource ne peut pas primer sur la propreté et l'efficacité des procédés employés. À l'heure actuelle, l'énergie nucléaire est l'énergie la plus propre relativement à l'efficacité de sa production. Par ailleurs, la ressource en uranium s'intègre parfaitement à l'enjeu de durabilité défendu par le ministère de la transition énergétique : en témoigne un rapport conjoint de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont toutes les projections établissent que la ressource en uranium peut être prélevée sur le long terme et consommée durablement. Alors que les recommandations du GIEC tendent à encourager le développement d'un *mix* énergétique où le nucléaire aurait toute sa place, alors que la crise démontre par les faits la nécessité du nucléaire pour l'indépendance énergétique de la France, elle lui demande pourquoi le nucléaire n'a pas été intégré au projet susmentionné.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Engrand](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2256

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition énergétique

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2022](#), page 4690

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)